

Mise en place d'une stratégie nationale de promotion de l'abandon des MGF

Le ministre des affaires économiques et du développement, M. Sidi Ould Tah, l'ambassadeur du royaume d'Espagne en Mauritanie, SEM. Alonso Descallar Mazaredo et Mme Diene Keita, représentante du Fonds des Nations Unies pour la Population (FNUAP) ont signé mardi un projet de convention pour la mise en œuvre d'un programme destiné à la protection des femmes et des filles mauritaniennes contre les mutilations génitales féminines et les pratiques néfastes à leur santé telles que le gavage et les mariages précoces.

Le ministre des affaires économiques et du développement a, dans un mot pour la circonstance, précisé que ce projet entre dans le cadre de la série de projets et programmes mis en œuvre par le gouvernement sur instructions du président de la république, Monsieur Mohamed Ould Abdel Aziz et visant à provoquer un changement qualitatif dans la vie du citoyen mauritanien en

général et des franges pauvres en particulier.

En ce qui le concerne, l'ambassadeur d'Espagne accrédité a indiqué que ce programme contribuera au renforcement des capacités institutionnelles du gouvernement par l'application et la mise en œuvre de la stratégie nationale de promotion de l'abandon des mutilations génitales féminines et autres pratiques néfastes.

Financé par le royaume d'Espagne par le biais de l'Agence espagnole de coopération pour un montant de 200 000 euros, le programme est prévu pour une durée de douze mois. Le FNUAP contribuera pour un montant de 100 millions de dollars américains et le gouvernement mauritanien pour la contre valeur de 60 mille dollars US. Il couvrira 5 wilayas des plus touchées par la pratique de l'excision: Brakna, Gorgol, Tagant Assaba, Hodh Charghi et Nouakchott.

Le programme qui s'inscrit en droite ligne avec les priorités de la Mauritanie en

matière de promotion des droits humains et de lutte contre les pratiques néfastes à la santé des populations et en particulier les filles et les femmes, permettra de renforcer les capacités de la société civile dans le domaine des stratégies de communication pour le changement de comportement destiné à la promotion de l'abandon des pratiques et la mise en place des mesures d'accompagnement nécessaires à l'application de ces stratégies.

Parmi les résultats escomptés du programme, la baisse de la prévalence des pratiques néfastes à la santé des femmes et des filles et la mise en place d'un cadre institutionnel légal, programmatique et concerté permettant de lutter efficacement contre ces pratiques.

Ces programmes visent aussi à contribuer à l'atteinte par la Mauritanie de l'objectif 3 des OMD relatif à la promotion de l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes.